

LE SYNDROME DE VASOCONSTRICTION CÉRÉBRALE RÉVERSIBLE

Le syndrome de vasoconstriction cérébrale réversible (*reversible cerebral vasoconstriction syndrome*, RCVS) est un syndrome encore mal connu. Le RCVS se caractérise par des céphalées sévères et récurrentes qui surviennent de manière brutale et explosive en quelques secondes (*thunderclap headache* ou céphalées ictales), et qui sont souvent associées à des nausées, des vomissements, de la photophobie; une vasoconstriction des artères cérébrales est constatée à l'angiographie. Chez la plupart des patients, les céphalées et les anomalies à l'angiographie disparaissent spontanément dans les jours ou semaines qui suivent leur apparition. Des complications neurologiques, telles des convulsions, rarement des hémorragies sous-arachnoïdiennes ou intracérébrales, ou un accident vasculaire cérébral ischémique peuvent survenir. Il est important de faire le diagnostic différentiel avec une hémorragie sous-arachnoïdienne par rupture d'un anévrisme. C'est pourquoi il est indispensable d'envoyer rapidement le patient vers un service d'urgence afin d'effectuer des examens complémentaires.

Dans plus de la moitié des cas, le RCVS est décrit après un accouchement ou après la prise

de drogues (cannabis, cocaïne, LSD, ecstasy) ou de médicaments ayant un effet adrénérgique ou sérotoninergique comme les amphétamines, les ISRS, les triptans, les dérivés de l'ergot (p.ex. bromocriptine, dihydroergotamine), les α -sympathicomimétiques (p.ex. pseudoéphédrine, éphédrine). Il n'est pas clairement établi pour le moment si ces substances sont effectivement responsables de la survenue ou du déclenchement de ce syndrome. Chez les patients chez qui on suspecte un RCVS, il est recommandé par mesure de précaution d'arrêter les substances ayant un effet vasoactif. La prise en charge du RCVS est essentiellement symptomatique. L'administration de nimodipine, un antagoniste du calcium, peut être envisagée mais son utilisation est expérimentale. [*Lancet Neurology* 2012;11:906-17 (doi:10.1016/S1474-4422(12)70135-7)]

Afin de pouvoir mieux définir le rôle des médicaments dans la pathogénie du RCVS, il est utile de notifier les suspicions de cas au Centre de pharmacovigilance. Ceci peut se faire au moyen de la « fiche jaune » imprimée ou via la fiche de notification en ligne (www.fichejaune.be).

MESSAGE IMPORTANT

Suite à de récentes restrictions budgétaires, le CBIP se voit confronté à de sérieuses économies sur les frais d'envoi des Folia Pharmacotherapeutica. De ce fait, il n'y aura plus que six envois postaux des Folia Pharmacotherapeutica en 2013. Les Folia Pharmacotherapeutica continueront toutefois à paraître chaque mois sur notre site Web www.cbip.be.

Vous pouvez être informés de la parution d'un nouveau numéro des Folia sur notre site Web par le « Folia Express ». Il vous est possible de vous y inscrire gratuitement sur notre site Web www.cbip.be (en cliquant sur « Inscription à Folia Express » en haut à gauche de la page d'accueil).